



AVIS PUBLIC

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Le 5 novembre prochain, une élection municipale générale doit être tenue à Sainte-Julie.

Aux fins de cette élection, la liste électorale municipale sera confectionnée à partir des données de la liste électorale permanente transmises par le Directeur général des élections du Québec. **Il est de la responsabilité de l'électeur de s'assurer qu'il est correctement inscrit sur celle-ci.**

Toute personne qui a déménagé ou déménagera au cours de l'été et qui est déjà inscrite sur la liste électorale permanente, peut effectuer son changement d'adresse auprès du Directeur général des élections en communiquant au numéro de téléphone: 1-888-election (1-888-353-2846) ou au : www.electionsquebec.qc.ca.

L'électeur peut également faire son changement d'adresse sur le site Internet du Service québécois de changement d'adresse au www.adresse.gouv.qc.ca.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au : 450 922-7115 poste 7052 ou par courriel à : election@ville.sainte-julie.qc.ca.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 juin 2017.

La présidente d'élection,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate